

Novembre 2023

La Ville de Montrouge obtient la première subvention du Fonds Energies de la Métropole du Grand Paris pour la rénovation énergétique du groupe scolaire Rabelais

Dans le cadre des travaux de rénovation du groupe scolaire Rabelais et du centre de loisirs Delerue, la Ville de Montrouge prévoit une réduction de la consommation énergétique totale de ces bâtiments de près de 70 %, grâce notamment à l'installation d'une ventilation double flux, une isolation par l'intérieur et le remplacement du système de chauffage par une pompe à chaleur et des radiateurs numériques.

L'ambition du projet répondant aux exigences du Fonds Energies et du décret tertiaire, le Conseil de la Métropole du Grand Paris, qui s'est tenu jeudi 12 octobre 2023, a voté à l'unanimité, une subvention de 1 145 000 € à la Ville de Montrouge, pour la rénovation énergétique du groupe scolaire Rabelais et du centre de loisirs Delerue.

"Nous sommes heureux et fier d'être la première ville du territoire à bénéficier d'une subvention du Fonds Energie. Ce projet global et ambitieux va permettre de réaménager, de rénover, de réduire la consommation énergétique, de végétaliser et de réenchanter cet ancien groupe scolaire pour en faire une école de demain, une école vertueuse et performante", témoigne Etienne Lengereau, Maire de Montrouge

Fonds Energies : soutenir les projets contribuant à l'accélération de la transition énergétique

Dans le cadre de ses compétences en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et en tant que coordinatrice de la transition énergétique, la Métropole du Grand Paris a instauré, par délibération du Conseil de la Métropole du 14 avril 2023, le Fonds Energies métropolitain afin de soutenir en investissement des projets contribuant à l'accélération de la transition énergétique et s'inscrivant dans les objectifs et orientations du Schéma Directeur Énergétique Métropolitain (SDEM) sur trois volets principaux : production d'énergie renouvelable, déploiement de réseaux de chaleur et rénovation globale.

Le Fonds Energies, doté de 100 millions d'euros d'ici 2030, permettra de réduire les consommations afin de maîtriser les dépenses énergétiques, de développer la production locale d'énergies renouvelables et de diminuer notre dépendance aux énergies fossiles.

L'attribution des subventions est réalisée par le conseil métropolitain et chaque projet fait l'objet d'une convention spécifique

Montrouge : transformer le groupe Rabelais en école vertueuse et bas carbone

La Municipalité a lancé, en 2023, un vaste programme de rénovation énergétique du groupe scolaire Rabelais et du centre de loisirs Delerue intégrant plusieurs innovations.

Côté bâti, la toiture du gymnase et de l'école seront rénovées et l'isolation intérieure refaite. Côté équipement, le chauffage sera assuré par des pompes à chaleur renouvelables et par des radiateurs numériques qui permettent de chauffer à partir de l'énergie des data centers.

Le système de ventilation sera également optimisé par des centrales de traitement d'air installées en hauteur ou en intérieur et traitées acoustiquement afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur et de réduire les nuisances sonores.

Les salles de classes, les réfectoires, le gymnase... profiteront également d'une rénovation acoustique.

Le centre de loisirs Delerue ainsi que le réfectoire situé au rez-de-chaussée de ce bâtiment vont être entièrement réhabilités et agrandis. L'agrandissement du réfectoire sera réalisé au moyen d'une structure bois afin de concourir à la création de bâtiment bas carbone. Le choix s'est porté sur des façades vitrées composées d'une structure en métal vert. La façade côté court sera végétalisée. Les surfaces vitrées seront traitées afin de protéger les enfants tout en laissant passer l'apport de lumière nécessaire.



La cour a été pensée comme un îlot de fraîcheur avec pour vocation de rafraîchir mais également de végétaliser les espaces et de favoriser la biodiversité. Pour y arriver, plus de 150 vivaces et 200 arbustes ont déjà été plantés et les pieds d'arbres végétalisés. Ces plantations sont adaptées au contexte pédoclimatique et variées. Les équipes techniques de la Ville ont installé un arceau floral sur le portail ainsi que des hôtels à insectes et des nichoirs agréés par la ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Aujourd'hui, 23 % de la cour est ainsi déminéralisée.



Un espace sera également dédié à l'agriculture urbaine avec l'installation de 7 bacs entretenus par les enfants. Enfin, la cour de l'école Rabelais bénéficie d'aménagements agréables et ludiques à travers la création d'un nouvel espace de jeux végétalisé (copeaux de bois, cabane en osier...) ou encore l'installation de bancs autour des arbres.

Fort de sa volonté de développer l'idée "de la graine à l'assiette", la Ville a introduit des ateliers d'agriculture urbaine menés par Veni Verdi toute l'année. Pour aller plus loin, la Ville prévoit la création de deux cuisines pédagogiques (maternelle et centre de loisirs) afin de pouvoir dispenser des ateliers pédagogiques autour du "bien-manger": ateliers cuisine, lutte contre le gaspillage alimentaire...

Service de presse Ville de Montrouge

Contact : Christelle Maupetit

Tél. : 01 46 12 75 12

Mail : c.maupetit@ville-montrouge.fr